Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260320-2026D017-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2026D017

Élection des adjoints (scrutin de liste)

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19 heures 00
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 16 mars 2026
Présents : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, André NEDELEC, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Catherine BARON, Sébastien BOUGET, Fleur GUERIN, Stéphane GRASSIN, Isabelle CHAILLOU, Patrick JAOUEN, Géraldine MERRET, Sylvie RICOU, Alain TIRILLY
Absents/Excusés : Jérémy LAINE pouvoir à Pierre LE GOFF, Maxime LESTRUHAUT, pouvoir à Fleur GUERIN
Secrétaire de séance : Sébastien BOUGET
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13 Votants : 13 Procurations : 2

Rapporteur : M. Pierre LE GOFF, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-7-2 ;
Vu la délibération 2026D017 en date du 20 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au maire ;
Vu l'élection du maire en date du 20 mars 2026 ;
Considérant que les adjoints au maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;
Considérant que les listes doivent respecter l'alternance entre les femmes et les hommes.

Le maire rappelle que :

- les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue au premier tour ;
- en cas d'absence de majorité absolue, un second tour est organisé à la majorité relative ;
- la liste est bloquée, sans panachage ni modification de l'ordre ;
- la composition de la liste respecte la parité.

Résultats du scrutin

- Nombre de conseillers présents : 13 (2 pouvoirs donnés)
- Nombre de votants : 15
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 15

Après avoir voté, le conseil municipal décide :

DE PROCLAMER adjoints au maire, pour le mandat 2026-2032, dans l'ordre suivant :

1. M. André NÉDÉLEC, 1e adjoint
2. Mme Maryannick PENN, 2e adjointe
3. M. Jérémy LAINÉ, 3e adjoint
4. Mme Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, 4e adjointe

Les intéressés déclarent accepter leurs fonctions.

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Maire,
Pierre LE GOFF